

Rapport d'Activités du Conseil Syndical

Le travail du conseil syndical a essentiellement porté sur la surveillance du chantier de ravalement et la préparation et surveillance du chantier de réparation de la fuite sous l'escalier du passage.

Cette fuite a pu être réparée en limitant les frais grâce à l'accès laissé par les commerçants à leurs caves, ce qui a permis de ne pas avoir à casser l'escalier.

- Syndic

Les relations avec le syndic se sont apaisées, même si un manque de réponse à certaines sollicitations reste problématique.

- Travaux Façades

Bon résultat: délais presque tenus (un peu moins bien que pour le côté vallée). Quelques problèmes à noter sur la fin du chantier.

- Ascenseurs

Le fonctionnement semble rentré dans l'ordre, il n'y a plus de pannes répétitives. Les treuils restent à changer, mais le conseil syndical a fait le choix de ne pas le mettre à l'ordre du jour cette année. Après les 2 ravalements et la remise en aux normes des ascenseurs, il nous semble judicieux de faire une pause dans les dépenses.

- Ordures :

Le tri semble enfin effectué, puisque 2 camions passent maintenant. Cependant, ils continuent à passer aussi tôt, et nous pouvons penser que la tournée commence quand même toujours par notre côté de la station et non en alternance d'un côté et de l'autre.

- Gardienne :

Madame Musolesi prendra sa retraite à la fin de la saison (avril environ). Nous avons déjà une candidature, il semble préférable de privilégier l'embauche de quelqu'un du secteur.

- A noter :

- Nous proposons une collecte pour faire un cadeau de départ en retraite à Mme Musolesi, et l'organisation d'un pot de départ en fin de saison. Vous pouvez contacter les membres suivants du Conseil Syndical :

Pierre Coulon (rocoul@sfr.fr), Jean-Paul Eclache (jeanpaul.eclache@free.fr), Roland Magaud (roland.magaud@wanadoo.fr), Anne Margue (anne.margue@club.fr)

- Une réunion de réception définitive du chantier de ravalement sera faite au printemps. Il serait bien de recenser l'ensemble des problèmes pour les remonter aux artisans et à l'architecte. Merci à tous ceux qui ont rencontré des soucis de renvoyer leur mail au cabinet Graillat, avec accusé de réception de lecture, et, par sécurité, copie aux membres du conseil syndical : info@cabinet-graillat.fr avec copie à rocoul@sfr.fr, roland.magaud@wanadoo.fr, anne.margue@club.fr